



## Sommaire

### S'informer

Le zoom de la rédaction

**Ventes de bois /**

La FNB annonce déjà 150 engagements au label Transformation UE ..... p. 4

**Lignes express** ..... p. 5

**Agenda** ..... p. 7

Les calendriers de la formation et des manifestations en octobre

**L'actualité en régions** ..... p. 9

**Rhône-Alpes / Bois construction : un 2<sup>e</sup> trimestre dynamique**

**Champagne – Ardennes /**

Valeur bois promeut le bois au carrefour des élus champardennais

**Bretagne / Breizh forêt bois : un nouveau dispositif d'aides à la plantation**

**Normandie / Anoribois présente le 15<sup>e</sup> salon Maison en bois de Rouen**

**Gros plan**

**Forêt privée / La Lorraine, laboratoire de la restructuration du foncier forestier** p. 11

### Comprendre

**Entreprises**

**Bois feuillus / OCBF : un groupement commercial au service des scieurs** ..... p. 13

### S'équiper

**Le Rendez-Vous de la Méca n° 65**

**Abattage mécanisé des feuillus** ..... p. 15

**Essais /**

Une tête et une abatteuse de conception française

adaptées aux coupes feuillues ..... p. 17

**Bûcheronnage mécanisé en taillis de châtaigniers malgré la pente** ..... p. 20

Une tête progressivement adaptée à l'abattage des bois feuillus ..... p. 24

**Découverte / Une abatteuse étonnante pour évoluer face aux pentes et devers** p. 28

### Gérer

**Le marché du bois**

**Aux ventes ONF /**

La vente de Beaune n'a pas eu lieu ..... p. 31

Premiers lots sous condition de label vendus à Lure en Franche-Comté ..... p. 32

**Le Journal des annonces du bois** ..... p. 33

**Renseignements commerciaux** ..... p. 41

Site : [www.leboisinternational.com](http://www.leboisinternational.com) - E-mail : [info@leboisinternational.com](mailto:info@leboisinternational.com)

**Direction - Rédaction - Publicité** : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • **Abonnements** : France (1 an) 112 €

Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176-00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

04 NOV. 2015



## Franc-parler

### Apprentissage sécurisé

Les centres de formation d'apprentis doivent être momentanément soulagés : la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août dernier comporte un amendement permettant de sécuriser la collecte de la taxe d'apprentissage, pour les trois années à venir.

La partie était pourtant loin d'être gagnée : en effet, la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale prévoyait qu'à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2016, seuls les OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) seraient habilités à collecter la taxe d'apprentissage au plan national. Cela impliquait, pour des associations telles que celle des Compagnons, basant une partie importante de leur pédagogie sur ce mode de formation, de devoir négocier un retour financier auprès de plusieurs OPCA, sans garantie d'aboutir. D'où le risque d'un équilibre financier précaire, susceptible de remettre en cause leur capacité à accueillir des apprentis.

Or, un alinéa introduit à la loi récemment précise que pour les organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage dont le champ d'intervention correspond à un centre de formation des apprentis national et à un organisme gestionnaire national, la validité de l'habilitation expire au plus tard le 31 décembre 2018. Ce délai offre la possibilité aux structures concernées de négocier avec un ou plusieurs OPCA afin de sécuriser leurs financements futurs.

Cet amendement constitue une nouvelle positive notamment pour la filière forêt bois, quand on sait l'importance que revêt pour elle la formation par apprentissage, répondant au besoin d'entreprises recherchant avant tout des jeunes diplômés ayant une expérience du terrain. Cette voie d'avenir a d'ailleurs d'ores et déjà investi le champ de l'enseignement supérieur, comme le prouve l'exemple de l'ESB, qui propose désormais un diplôme d'ingénieur en trois ans par la voie de l'apprentissage.